



Analyse politique

COP 16.2 de la CDB

Résultats clés dans une perspective de justice de genre

Par Amelia Arreguín (CBD WC), Cristina Eghenter (WWF International), Edda Fernández (AVAAZ), Meenal Tatpati (W4B) et Valentina Figuera Martínez (GFC), en tant que membres de l'équipe politique du Caucus des femmes de la CDB.

La reprise de la Conférence des Parties (COP 16) de la Convention sur la diversité biologique (CDB), en février 2025 à Rome, a marqué une étape importante dans l'effort continu visant à mettre en œuvre un Cadre mondial pour la biodiversité (CMB) intégrant la dimension de genre. Alors que les Parties et autres acteurs se sont réunis pour conclure les négociations sur des décisions clés, le Caucus des femmes de la CDB a travaillé intensément pour garantir que les résultats soient sensibles au genre et alignés sur notre objectif global : progresser vers la justice de genre dans la conservation de la biodiversité. Cette analyse présente un aperçu général des résultats pertinents en matière de genre, met en évidence les avancées réalisées et identifie les lacunes nécessitant une incidence et une action accrues.

1. Mobilisation des ressources et mécanisme financier

1.1 Stratégie actualisée de mobilisation des ressources

L'un des principaux axes d'attention pour le Caucus des Femmes de la CDB (CBD WC) a été la Stratégie de Mobilisation des Ressources, une décision clé pour garantir les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre des actions en faveur de la biodiversité. Notre position a été claire : la stratégie doit s'appuyer sur une approche fondée sur les droits humains, en veillant à ce qu'elle soit sensible au genre et inclusive. Nous avons également plaidé pour l'allocation de fonds dédiés à la mise en œuvre du Plan d'Action Genre (PAG), ainsi que pour des mécanismes permettant un accès direct au financement pour les femmes et les collectifs dirigés par des femmes.



Cela offrirait aux femmes l'autonomie de gérer les ressources et de mettre en œuvre des projets liés à la biodiversité – une étape cruciale vers une participation réelle à la prise de décision dans le domaine de la conservation.

Bien que la décision finale sur la stratégie mentionne l'importance d'un accès rapide aux ressources financières et au renforcement des capacités pour les femmes, le terme « **accès direct** » est absent du texte opérationnel. Cette absence est critique, car l'accès direct permettrait aux groupes de femmes et aux titulaires de droits locaux de mettre en œuvre des projets de manière plus efficace, sans les obstacles bureaucratiques ni les intermédiaires associés aux canaux de financement traditionnels. Il favoriserait l'établissement de priorités pour freiner la perte de biodiversité, la proposition de solutions inclusives issues de la base, le respect des droits humains et la réalisation de la justice de genre, conformément aux objectifs de la Convention.

Même si la nécessité de garanties environnementales et sociales, ainsi que d'une approche sensible au genre dans l'augmentation du financement est reconnue, les efforts doivent être centrés sur la promotion d'approches non fondées sur le marché et fondées sur les droits humains, qui priorisent l'intégrité, la connectivité et la résilience de tous les écosystèmes, plutôt que des instruments privilégiant les intérêts économiques.

En regard vers l'avenir, le CBD WC poursuivra son engagement avec les Parties et les institutions financières internationales clés pour garantir que l'accès direct soit formellement intégré dans le cadre de mobilisation des ressources lors des futures négociations. Nous continuerons également à plaider pour la création d'un mécanisme financier spécifique pour la mise en œuvre du PAG, afin de garantir un financement adéquat pour les actions de biodiversité axées sur le genre. Le CBD WC continuera d'insister pour que l'augmentation du financement pour la biodiversité soit responsable, sensible au genre et fondée sur les droits humains.

1.2 Mécanisme financier

La décision concernant le Mécanisme Financier représente une avancée plus positive en termes d'inclusion du genre. Le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), en tant que mécanisme financier intérimaire de la CDB, a l'opportunité de jouer un rôle important dans le renforcement de la participation des femmes au financement de la biodiversité. Le neuvième cycle de reconstitution du FEM représente une occasion importante de changement, car le Fonds Fiduciaire s'est engagé à maximiser le soutien aux femmes, et à explorer des options pour permettre un accès direct au financement pour les initiatives dirigées par des femmes, ainsi que par des jeunes, des Peuples Autochtones et des communautés locales. De plus, le Plan d'Action Genre a été inclus comme l'un des éléments à soutenir durant ce cycle.



Cependant, malgré cette avancée, la décision ne contient pas de langage concret sur la manière dont l'accès direct sera mis en œuvre, comment le PAG sera spécifiquement soutenu, ni quels mécanismes de gouvernance garantiront une participation pleine et entière des femmes dans les processus décisionnels du FEM. Il est essentiel que le CBD WC reste activement engagé tout au long du cycle de reconstitution et dans les réformes du FEM, pour s'assurer que les initiatives dirigées par des femmes reçoivent l'attention et le soutien financier qu'elles méritent.

2. Cadre de Suivi

Les discussions sur le Cadre de Suivi ont été un autre point essentiel pour garantir la mise en œuvre efficace du Cadre mondial pour la biodiversité (CMB). Bien qu'une grande partie du cadre ait été négociée auparavant à Cali, des décisions restaient en suspens concernant les indicateurs principaux des cibles 7 et 16. La décision finale reflète un compromis complexe sur les indicateurs pour la cible 16 concernant la consommation mondiale.

Malheureusement, la cible 23 ne dispose toujours pas d'un indicateur principal. Autrement dit, il n'existe actuellement aucune mesure convenue pour suivre et rendre compte des progrès réalisés en matière de justice de genre, de droits des femmes et de leur autonomisation dans la mise en œuvre du CMB, ni pour évaluer la sensibilité au genre du cadre. Toutefois, un paragraphe important a été adopté, permettant un processus intersessionnel pour soumettre des indicateurs supplémentaires fondés sur des méthodologies solides. Cela offre une opportunité pour le CBD WC de plaider pour l'élévation des indicateurs liés au genre au rang d'indicateurs principaux, notamment celui portant sur la mise en œuvre du PAG.

Pour faire des progrès significatifs, le CBD WC devra collaborer étroitement avec des Parties alliées pour améliorer les indicateurs existants afin qu'ils soient sensibles au genre ou pour en développer de nouveaux, et s'assurer que la cible 23 soit effectivement mise en œuvre et suivie au-delà d'une approche binaire, en reconnaissant l'importance du lien entre la justice de genre et la biodiversité.

3. Mécanismes de Planification, Suivi, Rapport et Révision (PMRR)

La décision sur les mécanismes de Planification, Suivi, Rapport et Révision (PMRR) constitue un autre domaine dans lequel le Caucus des Femmes a obtenu des avancées importantes. L'élément clé a été l'adoption du principe permettant aux acteurs non étatiques, y compris les organisations de la société civile, de soumettre des communications directement au Secrétariat de la CDB. Bien que les Parties puissent s'y opposer pendant une période de quatre semaines, cette décision ouvre la voie à une plus grande participation des collectifs de femmes et autres acteurs non étatiques dans les processus de suivi et de rapport de la CDB, intégrant ainsi l'ensemble de la société dans la mise en œuvre du CMB.

Autre point positif – et qui était une demande essentielle du Caucus : le Secrétariat a confirmé en séance plénière que le résultat de la révision intermédiaire du PAG serait pris en compte comme élément clé dans le processus de révision global, ce qui offre une opportunité majeure de mettre les enjeux de genre au cœur des discussions plus larges de la CDB.

4. Cooperation

La décision sur la coopération, bien qu'elle constitue un domaine important pour l'inclusion du genre, n'a pas répondu à nos attentes. Le texte souligne la nécessité de coopération entre la CDB et d'autres institutions internationales, mais ne contient pas de langage spécifique sur le rôle des femmes en tant qu'actrices concernées. Il existait une opportunité d'assurer l'inclusion des femmes dans le programme de systèmes alimentaires durables de la FAO, mais celle-ci n'a pas été pleinement saisie dans la décision finale.

Cette décision souligne l'importance d'intégrer des formulations explicites en matière de genre dans les cadres de coopération internationale. Le CBD WC continuera à militer pour l'inclusion active des femmes dans la gouvernance de la biodiversité et dans les initiatives de développement durable, notamment dans les systèmes alimentaires et autres programmes intersectoriels.

5. Programme de travail des COP

La discussion sur le programme de travail pour les COP 17, 18 et 19 a été reportée à la prochaine COP. Ce report représente une opportunité de mobiliser davantage de soutien pour faire en sorte que la question du genre reste un point permanent à l'ordre du jour des futures COP, afin que les droits des femmes et des filles soient systématiquement intégrés dans les discussions.

Conclusion

Bien que les décisions adoptées à la COP 16.2 de la CDB jettent des bases importantes pour l'intégration des considérations de genre dans la gouvernance de la biodiversité, des lacunes importantes subsistent. L'absence persistante d'accès direct au financement pour les groupes de femmes, le manque d'indicateurs principaux sensibles au genre, et la reconnaissance limitée des femmes comme actrices clés de la coopération internationale montrent qu'il est urgent de maintenir une pression politique forte, des mécanismes de reddition de comptes et un engagement actif.

Le Caucus des Femmes de la CDB restera vigilant et proactif dans les mois à venir, plaidant pour des engagements plus forts en matière de genre à travers tous les processus de la CDB, et renforçant la collaboration avec les Parties et partenaires engagé.e.s en faveur de la justice de genre et de la biodiversité. Nous devons tirer parti des occasions cruciales à venir, notamment la révision intermédiaire du PAG et le processus de reconstitution du FEM-9, pour veiller à ce que la justice de genre ne soit pas reléguée à un rôle secondaire, mais qu'elle soit bien au cœur de l'agenda pour la biodiversité.



En vue de la COP17, nous plaiderons pour un mécanisme robuste et participatif pour la révision intermédiaire du PAG – un processus qui dépasse une simple invitation à soumettre des contributions. Il doit inclure un processus structuré d'évaluation des retours, soutenu par des réunions régionales et des dialogues inclusifs, en partenariat avec le Caucus des Femmes de la CDB et avec une participation réelle des collectifs dirigés par des femmes et des filles. Ce processus devra être doté des ressources adéquates et de mécanismes solides de suivi, pour que les engagements en matière de justice de genre se traduisent par des résultats concrets pour les femmes et les filles dans toute leur diversité, en particulier celles issues des Peuples Autochtones et des communautés locales.

Le Caucus des Femmes de la CDB invite toutes les Parties, partenaires et alli.e.s de la société civile à collaborer avec nous en vue de la COP17 afin de garantir que les droits des femmes et la justice de genre demeurent au centre de la mise en œuvre de la Convention et de son agenda futur.

À propos du caucus des femmes de la CDB

Le Caucus des Femmes de la CDB (CBD WC) est la constituante féminine au sein de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB). Il constitue une plateforme mondiale autonome, soutenant les femmes et les filles à travers le monde dans la défense de leurs droits au sein des processus décisionnels liés à la biodiversité à tous les niveaux.

Pour en savoir plus sur le Caucus des Femmes de la CDB, abonnez-vous à [notre newsletter](#), visitez <https://cbd womenscaucus.org> et rejoignez notre communauté sur [LinkedIn](#) | [Instagram](#) | [X/Twitter](#) | [Facebook](#) | [YouTube](#).

